

# La situation internationale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'après de M. Georges Bonnet a été éprouvé à l'unanimité par le Conseil.

**Le sandjak d'Alexandrette va-t-il être cédé prochainement à la Turquie ?**

**Le colonel Collet, délégué français est actuellement à Ankara**

Londres, 27 mai. — D'après un message de Stamboul au « Times », la cession du Sandjak d'Alexandrette à la Turquie, sera probablement annoncée d'une manière officielle d'ici très peu de temps.

Un accord complet de principe est intervenu et il ne reste plus qu'à régler les détails secondaires ayant trait par exemple à l'inclusion ou à l'exclusion de certains villages arméniens, situés entre la Syrie et le Sandjak. Le colonel Collet, délégué français dans le Sandjak, est en ce moment à Ankara.

**Une grande étape a été franchie pour la sécurité française, déclare M. Georges Bonnet**

Paris, 27 mai. — M. Georges Bonnet a présidé samedi le banquet de clôture de la Semaine française du commerce extérieur.

Il a rappelé qu'au cours de ces derniers mois, l'alliance franco-anglaise a été consolidée et que les deux pays n'en font plus qu'un. La Grande-Bretagne a accepté la conscription, a donné sa garantie, non plus seulement sur le Rhin, mais sur la Vistule; l'accord franco-turc et l'accord franco-soviétique sont sur le point d'être conclus.

« Une grande étape, a déclaré M. Bonnet, a été franchie pour la sécurité française; tous ceux qui collaborent au développement du commerce extérieur français ont été les artisans de cette œuvre, ils sont les meilleurs propagandistes du ministère des affaires étrangères. Ils montrent ce qu'est le redressement français et la certitude qu'ont tous les Français d'un redressement total de la France sous la conduite du président Edouard Daladier. Personne ne doute plus dans le monde de la volonté de la France ».

« Les Français, a poursuivi M. Georges Bonnet, aiment et désirent profondément la paix; ils savent que c'est le plus précieux de tous les biens, que les échanges entre les nations sont une nécessité vitale, mais ils ont une volonté étrangère leur imposant le plus grand sacrifice tous les Français, comme en 1914, répondront à l'appel de la nation en danger ».

**EN ANGLETERRE**  
Les journaux se réjouissent de l'imminence de l'accord avec les Soviétiques

Londres, 27 mai. — Les rédacteurs diplomatiques des journaux londoniens constatent avec une satisfaction évidente la coïncidence qui existe entre l'envoi des propositions britanniques à Moscou et l'invitation faite au maréchal Vorochilov de venir à Londres.

Cette coïncidence leur parait une heureuse confirmation des progrès réalisés dans la marche des négociations anglo-soviétiques et comme un préliminaire de l'accord qui sera signé à Londres.

De ces-elles, les journaux continuent à énumérer les grandes lignes déjà indiquées ces jours derniers, à savoir que ces puissances s'engagent à s'aider mutuellement pour résister à toute attaque dirigée contre l'une d'elles, soit directement, soit du fait qu'elle remplit ses engagements envers d'autres puissances, et qu'elle entrera en consultation au sujet de tout autre acte d'agression.

« Elles déclarent, souligne le « Times », que l'accord est entièrement définitif et incorpore les principes de la S.D.N., avec cette différence que l'assistance mutuelle n'entraînerait pas le verdict de Genève en cas d'urgence ».

Le « Daily Telegraph and Morning Post », retient le fait qu'en vertu des propositions transmises à Moscou, tout pays qui n'entre pas actuellement dans le cadre du front contre l'agression, qui serait l'objet d'une attaque et réclamerait assistance serait en droit de recevoir une assistance. Cela s'applique en fait, remarque l'organe conservateur, que bien que le nouvel instrument ne soit pas conçu comme devant entrer dans le cadre du pacte de la S.D.N., ses principes et son libellé indiquent un retour au principe de la sécurité collective.

**Le discours de M. Grandi provoque de vives critiques**

Londres, 27 mai. — Le discours prononcé à l'ambassade d'Italie à Londres par le comte Grandi, suscite dans la presse de vives critiques.

L'« Evening Standard » est indigné qu'un ambassadeur se soit livré, dans le pays auprès duquel il est accrédité, à une attaque aussi violente contre des démocrates et ne croit pas qu'il lui soit possible de continuer d'exercer ses fonctions à Londres.

**EN U.R.S.S.**  
La remise du projet franco-anglais de coopération contre l'agression à M. Molotov

Moscou, 27 mai. — M. Molotov a reçu samedi après-midi, sir William Seeds, ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Jean Fayart, chargé d'affaires de France, qui lui ont remis le texte du projet franco-anglais de coopération contre l'agression.

Cette entrevue a eu lieu, non au commissariat des Affaires étrangères, mais au palais du Conseil des commissaires du peuple, au Kremlin, ce qui est interprété comme signifiant que M. Molotov a reçu les représentants anglais et français en la double qualité de président du conseil des commissaires du peuple de l'U.R.S.S. et de commissaire aux Affaires étrangères, alors que jusqu'ici il n'avait été traité avec eux qu'en sa qualité de ministre des Affaires étrangères.

« M. Molotov, a-t-il déclaré, a été très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

« M. Molotov a déclaré qu'il était très intéressé par le projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Il a exprimé son espoir que ce projet sera accepté par le gouvernement britannique ».

# Le Congrès national du parti socialiste à Nantes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par son intermédiaire, M. Molotov a posé diverses questions à ses interlocuteurs et a sollicité quelques éclaircissements sur l'aide-mémoire que l'Union internationale des travailleurs avait remis les diplomates. Tant du côté anglais que du côté français, on observe une entière discrétion sur l'entretien du Kremlin et sur l'impression qu'en ont retirée les représentants des Cabinets de Paris et de Londres.

**Le général Proskourov est nommé vice-commissaire à la défense**

Moscou, 27 mai. — Le général de division Proskourov a été nommé vice-commissaire à la Défense. Le général Proskourov appartient à l'armée de l'air. L'armée rouge compte actuellement cinq vice-commissaires.

**EN ITALIE**  
M. Mussolini a reçu le général Milch, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique allemande

Rome, 27 mai. — M. Mussolini a reçu samedi le général Milch, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique allemande, avec qui il s'est longuement et cordialement entretenu.

On sait que l'objet de la mission à Rome du général Milch est de préciser les modalités de la collaboration des avions militaires italiens et allemands, conformément aux stipulations du pacte militaire italo-allemand signé à Berlin le 22 mai.

**EN POLOGNE**  
Le haut commissaire de la S.D.N. à Dantzig a été reçu par M. Beck

Varsovie, 27 mai. — Le haut commissaire de la S.D.N. à Dantzig est arrivé samedi matin à Varsovie. Il a été reçu par M. Beck puis par l'ambassadeur de France. Le soir il a été reçu par l'ambassadeur d'Angleterre et a rencontré le ministre de Stuedé.

**EN BULGARIE**  
Les périodiques français de cette semaine ont été confisqués

Sofia, 27 mai. — Au cours de cette semaine, tous les périodiques français, à quelques exceptions près, ont été confisqués par la police bulgare. Cette mesure est dictée par la présence dans ces publications de caricatures des chefs des Etats totalitaires. Il est à remarquer que certaines de ces caricatures sont reproduites de journaux étrangers.

**AU PORTUGAL**  
L'alliance avec la Grande-Bretagne

Lisbonne, 27 mai. — L'ambassadeur de Grande-Bretagne, remis au président Salazar un message de M. Chamberlain manifestant sa satisfaction pour les déclarations faites devant l'Assemblée nationale, le 22 mai, au sujet de l'alliance luso-anglaise. Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Salazar, a pris connaissance de ce message.

**AUX ETATS-UNIS**  
M. Cordell Hull met au point la révision de la loi sur la neutralité

New-York, 27 mai. — On mande de Washington au « New-York Times », que M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a réuni tous les membres de la commission des affaires étrangères de la Chambre, pour conférer dans ses appartements, sur la révision de la loi de neutralité. Seul MM. Fish, représentant républicain de New-York et Tinkham, représentant démocrate du Massachusetts, adversaires de la révision, n'assistent pas à cette réunion.

Le journal croit savoir que M. Hull a donné à ses interlocuteurs l'impression que le principal objectif de l'administration dans la révision de la loi de neutralité est la suppression de la clause de l'embargo sur les armes des belligérants dès que le président décrète l'état de guerre.

**LA GRANDE TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD**

1. Un portefeuille d'une valeur de..... 50.000 fr.

2. Un portefeuille d'une valeur de..... 20.000 fr.

3. Un portefeuille d'une valeur de..... 10.000 fr.

4. Un portefeuille d'une valeur de..... 5.000 fr.

**JOURNAL DE ROUBAIX**

**ABONNEMENTS**

Nord et départements... 9 mois, 40 fr. 80

Paris... 9 mois, 70 fr.

Autres départements... 9 mois, 40 fr. 80

en avance... 9 mois, 40 fr. 80

1 an, 140 fr.

voir à l'on votera à mains levées ou par mandats. Le congrès sera divisé.

Certains des amis de M. Paul Faure insistent pour que le scrutin ait lieu par appel nominal des délégués. Il est fait droit à leur demande.

On procède au vote et c'est une courte séance pendant laquelle les délégués quittent leurs places et engagent des conversations personnelles. Un délégué du président domine le brouhaha.

M. Pagot proclame les résultats du vote. Le rapport moral est adopté par 7.548 mandats contre 14 et 118 abstentions.

Le congrès passe à l'examen des divers rapports statutaires, rapport administratif, rapport financier.

**Au cours d'une réunion à Saint-Nazaire, M. Léon Blum déclare que les travailleurs ne doivent attendre un progrès que d'un effort accompli dans le cadre de la légalité**

Saint-Nazaire, 27 mai. — Plus de trois mille personnes ont assisté à la réunion qui a eu lieu samedi soir, à Saint-Nazaire et à laquelle prenaient part les chefs socialistes.

MM. Moeh, Aurioi, Paul Faure, Bianchi et Blum ont successivement pris la parole. M. Paul Faure a notamment déclaré que l'unité du parti n'était pas en cause quelque espoir qu'on ait pu fonder sur une dissolution possible du parti.

M. Léon Blum analysant les causes de l'insuccès de l'expérience socialiste de 1936-1937 a déclaré notamment :

« Ce ne sont pas les difficultés financières qui nous ont vaincus, ce ne sont même pas les votes du Sénat. En réalité, le Sénat ne nous aurait jamais battus s'il n'avait eu le sentiment que la classe ouvrière ne répondait plus à nos conseils. Nous avions enseigné aux travailleurs que l'effort individuel n'est qu'un effort entrepris dans le cadre de la légalité. Que l'on prenne garde : si un effort comme celui que nous avons fait en 1936, devait être perdu, on annulerait les gains acquis par le progrès d'un effort entrepris dans le cadre de la légalité. Que l'on prenne garde : si un effort comme celui que nous avons fait en 1936, devait être perdu, on annulerait les gains acquis par le progrès d'un effort entrepris dans le cadre de la légalité. »

M. Bracke s'étonne que M. Paul Faure ait passé outre à la décision de la C.A.P.

M. Bracke évoque à son tour l'affaire du rapport sur l'indemnité de dédoublement, mais l'orateur ne voudrait pas qu'on y attachât une importance exagérée. Il y a plusieurs années déjà que M. Lebas a demandé la suppression du rapport moral.

Le dernier Conseil national avait renvoyé la question à la commission de la C.A.P., qui, en prenant un rapport sur cet aspect, n'a fait que remplir un mandat qui lui avait été confié. Ce qui est surprenant, c'est que le secrétaire général, passant outre à la décision de la majorité de la C.A.P., ait adressé divers sections de province, les rapports qu'il avait préparé.

**M. Laurent retire la motion de la Fédération du Nord opposée à la discussion**

M. Laurent précise que la motion qu'il défend au nom de la Fédération du Nord ne comporte aucun blâme à l'égard de qui que ce soit. Le Nord aurait voulu qu'on arrivât, dans un esprit de conciliation, à mettre sur pied une association de producteurs, mais l'orateur ne voudrait pas qu'on y attachât une importance exagérée. Il y a plusieurs années déjà que M. Lebas a demandé la suppression du rapport moral.

**Après une intervention de M. Paul Faure la discussion est décidée**

M. Paul Faure déclare ne pas accepter que le débat s'engage de cette manière. Il ne veut ni l'apothéose ni l'humiliation, il veut la justice, c'est tout simplement la justice. « Je demande à mon parti, conformément aux traditions, d'entendre la lecture du rapport moral et l'attendu qu'après la lecture, lequel que soit le résultat, il y ait dans ce rapport autre chose que le souci d'unité du parti. »

M. Léon Blum déclare qu'après les déclarations de M. Paul Faure il ne peut maintenir la proposition qu'il avait faite et qui perd son objet puisqu'elle avait pour but d'éviter que le congrès ne se dissolvait sur une question qui ne saurait donner lieu à une discussion de telle nature.

La motion Maquorel (passage à la discussion des rapports) est mise aux voix. Le vote a lieu sans incident.

Par 3.202 mandats contre 1.116 et 2.747 abstentions, le congrès décide de discuter le rapport moral, faisant droit ainsi à la demande de M. Paul Faure.

**Le rapport moral**

Les travaux sont repris à 15 h. 45, sous la présidence de M. Auguste Pagot, député-maire de Nantes.

M. Paul Faure donne lecture du rapport moral qui constitue un exposé de la situation intérieure du parti socialiste et de sa position à l'égard des autres formations politiques.

En passant, M. Paul Faure constate que les divisions internes de la C.A.P. ont paralysé l'action de cet organisme. En ce qui concerne les rapports avec les communistes, il recommande une attitude de prudence. M. Paul Faure évoque ensuite, en termes généraux et dans l'esprit de la thèse qu'il soutient, les problèmes que pose la situation internationale. Il termine par un acte de foi dans le socialisme.

**Les représentants du Nord votent contre**

M. Laurent, député du Nord, estime que M. Paul Faure qui, depuis Montrouge est l'associé avec la majorité de la C.A.P., aurait dû renoncer spontanément à présenter un rapport moral. Aussi, M. Laurent et ses amis de la Fédération du Nord, sans attacher à leur vote la signification d'un acte de désobéissance, repoussent néanmoins sans hésitation le rapport moral.

M. Grambach reproche à M. Paul Faure sa sévérité de ce matin à l'égard de la C.A.P., dont il s'attache à justifier l'attitude.

M. Léon Blum souhaite qu'un débat qui pèse à tous puisse se terminer par un vote unanime. Les termes du rapport, il les accepte dans l'ensemble. Une phrase toutefois lui paraît maladroite, celle qui concerne les résultats du congrès de Montrouge et on pourrait l'interpréter comme signifiant que le secrétaire général ne considère pas comme l'engageant personnellement les décisions prises par le parti à ce congrès. Si M. Paul Faure veut bien supprimer ce passage qui prête à équivoque, car telle n'est certainement pas sa pensée, M. Léon Blum et ses amis voteront le rapport moral.

**M. Paul Faure se défend**

M. Paul Faure demande aussitôt la parole. Il reconnaît que l'envoi qui a fait au parti la Fédération du Nord, n'a constitué sans doute une erreur exceptionnelle. Mais le refus du rapport moral par la C.A.P. était aussi quelque chose d'exceptionnel.

En ce qui concerne l'observation faite par M. Léon Blum touchant un passage de son rapport, il reconnaît que la phrase incriminée est maladroite et peut donner lieu à des interprétations inexactes et il la retire.

**Le rapport est adopté à la quasi-unanimité**

La question se pose maintenant de savoir si l'on votera à mains levées ou par mandats. Le congrès sera divisé.

Certains des amis de M. Paul Faure insistent pour que le scrutin ait lieu par appel nominal des délégués. Il est fait droit à leur demande.

On procède au vote et c'est une courte séance pendant laquelle les délégués quittent leurs places et engagent des conversations personnelles. Un délégué du président domine le brouhaha.

M. Pagot proclame les résultats du vote. Le rapport moral est adopté par 7.548 mandats contre 14 et 118 abstentions.

Le congrès passe à l'examen des divers rapports statutaires, rapport administratif, rapport financier.

# ES COLIGES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

**La Confédération française des travailleurs chrétiens, à Paris**

Paris, 27 mai. — La Confédération française des travailleurs chrétiens a ouvert les travaux de son congrès national samedi matin, au Centre Marcellin-Berthelot, 28, rue Saint-Dominique.

La première séance, séance de simple prière, a été présidée par la vérification des pouvoirs. Six cents délégués assistent au congrès; ils représentent 2.500 syndicats principaux près de 500.000 adhérents.

La séance principale du congrès se tiendra dimanche matin sous la présidence de M. Calot, vice-président de la Confédération (Pas-de-Calais).

**L'Union socialiste et républicaine à Angoulême**

« Nous entendons nous rencontrer avec tous les éléments qui, au sein de la C.G.T. et de la S.F.I.O., luttent contre le bellicisme communiste », déclare M. Marcel Diat

Angoulême, 27 mai. — Le cinquième congrès national de l'Union socialiste et républicaine, a été ouvert samedi matin dans la salle philharmonique, par M. Marcel Diat, ancien ministre, secrétaire général du parti.

Le nouveau député de la Charente, examinant la situation générale, a vivement attaqué le parti communiste.

« Sur cette dernière question, le sénateur Dormann a déclaré qu'il n'est pas d'accord avec le parti communiste. Il s'efforcera de faire triompher le point de vue de la mutualité. »

En conclusion, le Congrès a adopté une résolution dans laquelle il confirme solennellement l'adhésion formelle donnée par les États généraux de la mutualité aux principes généraux de la retraite des vieux travailleurs, mais s'élève contre certains modes de financement proposés, qui, retirant à la réforme son véritable caractère d'œuvre de solidarité nationale, en font supporter tout le poids à la classe économiquement faible que constituent les assujettis à la loi sur les assurances sociales.

**Le prochain congrès de la F.I.D.A.C. à Belgrade**

L'Assemblée, début, a manifesté sa sympathie pour la nation tchécoslovaque.

Le secrétaire général de la Confédération des anciens combattants, a annoncé que le prochain congrès de la F.I.D.A.C. aura lieu à Belgrade, le 24 septembre prochain.

**L'Union nationale et l'Union fédérale d'anciens combattants tiendront en commun leur congrès**

Pour la première fois, les deux grandes associations d'anciens combattants : l'Union nationale et l'Union fédérale, tiendront un congrès commun.

Il aura lieu le 18 juin, à Privas.

**Les anciens combattants de l'armée d'Orient, à Loriet**

Loriet, 27 mai. — Le dix-septième congrès des anciens combattants de l'armée d'Orient, s'est ouvert samedi matin, sous la présidence de M. Bernard de Chantreaux.

Cinquante délégués venus de tous les points de la France, assistent à cette première réunion, ainsi que M. Duval et le R.P. Privat Belard, du Memorial français de Belgrade.

**Les fils des tués, à Douai**

Le Congrès national des fils des tués, association qui groupe les orphelins de guerre, s'est ouvert samedi à Douai.

A 12 h. 15, les congressistes ont été reçus officiellement à l'hôtel de ville.

L'après-midi a été consacré aux travaux des commissions.

**A LILLE**

**Le VII<sup>e</sup> congrès gynécologique**

A l'occasion de l'ouverture à Lille, samedi matin, du VII<sup>e</sup> congrès français de gynécologie, les participants au congrès ont été reçus, à 11 h. 15, à l'hôtel de ville, par MM. Bertrand et Favière, adjoints au maire de Lille.

Certains des congressistes comptent parmi les personnalités les plus éminentes du monde médical : MM. le professeur de Snoo, d'Utrecht, membre d'honneur de la Société française de gynécologie, président d'honneur du congrès; X. Bender, de Paris; les professeurs Delonnoy, Green-Armytage et Fautou; le docteur Gayle, président de la Société française de gynécologie, etc.

Un grand nombre de délégués de France et de l'étranger tiennent ces sés.

Dans son discours de bienvenue, M. l'adjoint Bertrand, expose l'action de la municipalité lilloise pour lutter contre la mortalité.

La séance inaugurale du congrès est lieu vers 14 h., dans la salle des fêtes de la Faculté des lettres, sous la présidence de M. Carlier.

Le Préfet déclare ouvert le VIII<sup>e</sup> congrès de la gynécologie française. Le professeur de Snoo évoque les dernières recherches scientifiques effectuées en gynécologie, et l'importance de la protection de la mère et de l'enfant, avenir de la nation, de la race et de l'humanité.

M. le professeur Valais présente les excuses de la municipalité de Douai, retenue à Paris, puis M. Beuder évoque le souvenir du premier congrès, tenu à Lille en 1913.

Le professeur Delannoy montre l'importance du congrès, qui traite des questions de la gynécologie, dont les progrès, dus en partie aux recherches du professeur Jayla, ont ouvert à la science médicale et à la chirurgie obstétricale une aide plus étendue et mieux définie.

M. Faure, secrétaire général, a un résumé des travaux du congrès. Enfin, M. Carlier apporte l'hommage bienveillant des pouvoirs publics aux maîtres de la science dans ce qu'elle a de plus important : la sauvegarde de la natalité.

Une séance de travail suivit immédiatement. Les congressistes entendirent divers orateurs exposer la détresse des implacables et demanda l'abandon de la loi sur les congés touchant la Fédération de Belgique et de France et de l'étranger tiennent ces sés.

**L'Association générale des mutilés de guerre, à Royan**

Royan, 27 mai. — Le 24<sup>e</sup> congrès de l'Association générale des mutilés de guerre a pour suivi ses travaux samedi.

# ES COLIGES

M. Hamelin a passé en revue différents systèmes de salaires et a conclu qu'il y avait lieu de retenir ceux susceptibles de resserrer entre les patrons et les ouvriers, l'esprit de justice et de charité.

M. Rousson, président de la section foraine, a présenté ensuite un rapport sur la question des surintendants interentreprises.

**La retraite des vieux travailleurs doit être une œuvre de solidarité nationale, est-il déclaré au congrès de la mutualité française**

Toulon, 27 mai. — Au cours de la séance de vendredi du Congrès de la mutualité française, des rapports ont été présentés, notamment sur la mutualité maternité, la retraite mutualiste, la retraite des vieux travailleurs.

Sur cette dernière question, le sénateur Dormann a déclaré qu'il n'est pas d'accord avec le parti communiste. Il s'efforcera de faire triompher le point de vue de la mutualité.

En conclusion, le Congrès a adopté une résolution dans laquelle il confirme solennellement l'adhésion formelle donnée par les États généraux de la mutualité aux principes généraux de la retraite des vieux travailleurs, mais s'élève contre certains modes de financement proposés, qui, retirant à la réforme son véritable caractère d'œuvre de solidarité nationale, en font supporter tout le poids à la classe économiquement faible que constituent les assujettis à la loi sur les assurances sociales.

**Le prochain congrès de la F.I.D.A.C. à Belgrade**

L'Assemblée, début, a manifesté sa sympathie pour la nation tchécoslovaque.

Le secrétaire général de la Confédération des anciens combattants, a annoncé que le prochain congrès de la F.I.D.A.C. aura lieu à Belgrade, le 24 septembre prochain.

**L'Union nationale et l'Union fédérale d'anciens combattants tiendront en commun leur congrès**

Pour la première fois, les deux grandes associations d'anciens combattants : l'Union nationale et l'Union fédérale, tiendront un congrès commun.

Il aura lieu le 18 juin, à Privas.

**Les anciens combattants de l'armée d'Orient, à Loriet**

Loriet, 27 mai. — Le dix-septième congrès des anciens combattants de l'armée d'Orient, s'est ouvert samedi matin, sous la présidence de M. Bernard de Chantreaux.

Cinquante délégués venus de tous les points de la France,